



Régime mère fille: consolidation bilan et compte de résultats

Par **elodie1612**, le **19/07/2016** à **17:50**

Bonjour,

Je suis stagiaire analyste financier et j'ai une question concernant la consolidation des comptes de la maison mère.

Quels sont les effets de cette consolidation au niveau des résultats (quels sont les produits enregistrés, à quelle proportion et où sont-ils comptabilisés) et dans le patrimoine de la maison mère (mêmes questions)?

Je souhaiterais connaître ces impacts selon si la "maison mère" détient une participation majoritaire ou minoritaire dans sa filiale.

Je vous remercie pour votre réponse, je n'ai pu trouver de réponses claires sur internet...
[smile4]

Elodie